

LIRE  
P. 3

PHOTO GILLES/IMM LIRE 6

## La chine chez soi c'est tendance !

SAINT-OMER

### Les cyclistes veulent circuler en sécurité

LIRE EN PAGE 10

LITTÉRATURE



Entretien avec Franck Thilliez, faiseur de polars à succès

PAGE 8

TENNIS

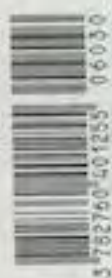
Pouille, Monfil, Gasquet Herbert sortis... Journée noire à Roland Garros pour les joueurs tricolores

PAGE 26

AFFAIRE MAËLYS

La foule et les larmes aux obsèques de la fillette assassinée

PAGE 35

PORTES OUVERTES DU 1<sup>er</sup> AU 3 JUIN 2018Opération spéciale  
**PILOTE**

Prérez votre  
location  
avant le 31  
mai 2018  
pour bénéficier  
de ce code

BRADERIE SPECIALE ACCESSOIRES  
11 PACKS ACCESSOIRES INCLUS\*

YPOCAMP JPD LOZÈRE 62  
N° 01 48 00 00 00  
30300 FLOUQUENAY  
10330 FLOUQUENAY (44) 2010000  
14 - 12345 00 00 00

LA VOIX **ANNONCES**  
Emploi • Immobilier • Automobile  
• Tourisme • Bonnes Affaires  
• Services aux particuliers



## Audomarois

### PENSEZ-Y!

#### HISTOIRE DE SAINT-OMER

Parcourez le centre-ville en compagnie d'un guide-conférencier à la rencontre des monuments qui ont façonné l'histoire de la ville. Aujourd'hui à 14 h 30, église de l'Immaculée-Conception. 5,50 et 3,50 €. Tél. : 03 21 98 08 51.

### BONJOUR

**L'INSTITUTEUR, LE MAIRE ET LE CURÉ.** Autrefois, c'était le trio magique dans les villages. Ils avaient l'instruction, le pouvoir et de l'influence sur les habitants. C'est ainsi que naturellement les instituteurs devenaient secrétaires de mairie. Ça ne pouvait pas être le maire lui-même, évidemment. Le curé ne pouvait pas non plus. Puis lui voulait regarder le premier magistrat les yeux dans les yeux ; être son égal, pas son subordonné.

Jacques Bacquet fait partie de ses « instits » secrétaires de mairie (lire en page 12). Ils étaient si nombreux qu'il existait même un syndicat pour les représenter. A son image, beaucoup d'entre eux ont essayé de devenir maire. Ils savaient faire... et ils avaient d'autres idées que l'élu, bien souvent un agriculteur. Certains se sont cassé les dents. Pour d'autres, ce fut le début d'une belle carrière. Le maire de Quercamps est de ceux-là. ■ V. D.

### Météo

Matin 14°C



Après-midi 21°C



Demain

Matin 12°C



Après-midi 16°C



### SÉCURITÉ À VÉLO

## Les cyclistes montent au créneau

LIRE P. 10

### WATTEN

Il avait mis le feu à la maison qu'il louait

P. 11

### QUERCAMPS

Septième et dernier mandat pour le maire

P. 12

### HALLINES

Quels travaux ont été réalisés sur l'église ?

P. 13



# Ces petites mesures qui rendraient la pratique du vélo en ville plus sûre

C'était la fête du Vélo, hier. Ou du moins « presque », explique l'Association Droit au vélo (ADAV) dont l'antenne audomaroise a préféré pointer (à nouveau) des dysfonctionnements. Notamment les double-sens cyclables oubliés dans le centre-ville.



En temps normal, un sens interdit empêche ici quiconque de passer. Les cyclistes revendiquent l'inverse.

PAR ANTHONY BERTELOOT  
saintomer@lavoxdunord.fr

**SAINT-OMER.** Quand on fête quelque chose, on met le quelque chose à l'honneur. L'antenne audomaroise de l'Association Droit au vélo (ADAV) a choisi le contre-pied en pointant ce qui n'allait pas sur son secteur dans le domaine cyclable, au sens propre comme au figuré. Le double-sens cyclable, c'est justement ce que l'ADAV aimerait que les autorités mettent en avant, jugeant que la place de l'automobile reste démesurément prioritaire, même en plein centre-ville : « La règle, c'est qu'en zone 30, le double sens de circulation est autorisé pour les vélos », pointe Rémi Manier, ancien correspondant local. L'association attend avec impatience les « zones de rencontre » prévues dans le cadre des trois places : « Un dispositif qui implique automatiquement le double-sens. »

## COUP DE POING

Mais en attendant, une opération coup de poing ce samedi après-midi prévoyait de mettre un coup de projecteur sur des zones d'ombre. Les bouts de rue qui ne prévoient pas de double-sens sont autant de maillons manquants dans le parcours d'un cycliste en ville : en haut de la rue de l'Écusserie pour rejoindre la place Victor-Hugo par exemple, ou

la rue de Valbelle. « Cette dernière permet de rejoindre rapidement la mairie à la poste sans prendre les grandes rues », assure Yves, militant cyclo. Le but pour les deux-roues étant d'éviter au maximum les boulevards, moins sécurisants.

## ILLÉGAL

Mais ce qui irrite davantage encore les cyclistes convaincus, c'est que le centre-ville, dans son périmètre délimité à 30 km/h, devrait indiquer que les vélos sont les bienvenus dans les deux sens. « Le maire peut toujours prendre un arrêté pour les interdire à double-sens, mais c'est très rare. Sinon, les vélos peuvent rouler », assure l'ADAV. Il est illégal que ces panneaux n'apparaissent pas. « Les militants ont donc enfourché leur

monture et apposé quelques panneaux rue d'Arras, rue du Lycée, ou autour de la cathédrale, site touristique par excellence : « D'ailleurs, des vélos sont loués à l'office de tourisme mais les indications ne sont pas claires, on ne sait pas où on peut rouler à double-sens... Ce n'est clair ni pour les vélos, ni par conséquent pour les voitures... », regrette un militant. « Regardez les Belges, enchaîne Yves. Ils ont l'habitude d'alterner voiture et vélo quand nous, en France, on oppose toujours les deux sur la route. C'est une question de culture. » Reste à impulser le mouvement, à ressasser le message pour que le vélo fasse enfin son chemin en ville. ■

“ Les Belges ont l'habitude d'alterner voiture et vélo quand nous, en France, on oppose toujours les deux sur la route. ”

## Remettre les élus en selle

Si l'ADAV a pris l'initiative d'apposer ses propres panneaux, c'est parce qu'elle estime avoir été écoutée par la mairie... mais pas toujours entendue. Le jour de la fête du Vélo était donc, à ses yeux, le jour parfait pour remettre un coup de pédale : Okay pour la matérialisation du double sens de circulation sur des axes tels que la rue de Calais ou la rue de Dunkerque. Okay pour la chaudière (route partagée dans le même sens, cette fois) boulevard de Strasbourg. Mais l'association estime que pour le reste, depuis deux ans, « ça n'avance pas ! » Des chemins de halage qui se font à Aire-sur-la-Lys mais pas à Saint-Omer ; des équipements de stationnement absents ; problème d'insertion dans le trafic qual du Commerce au niveau de la passerelle et la continuité de la piste de l'autre côté... L'ADAV insiste : la balle est dans le camp des collectivités, qui ne manquent pas de propositions, surtout depuis la remise en octobre 2015 par l'association d'un document détaillant les propositions. ■

